

**MAIRIE DE CASTANET-TOLOSAN
 HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018**

Nombre de Conseillers Municipaux :	33
Présents :	28
Pouvoir(s) :	05
Absent(s) :	00

Le mardi 27 mars 2018 à 19 H 00, le Conseil municipal de Castanet-Tolosan, légalement convoqué le 20 mars 2018, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Arnaud LAFON, Maire.

PRESENTS : Arnaud LAFON, Béatrix HEBRARD de VEYRINAS, Patrick PARIS, Marie-Thérèse MAURO, Guy RIEUNAU, André FOURNIE, Marie-Laure CHAUVIN-SICOT, Irène BACLE, Patrick LEMARIE, Marie-Hélène CHAUVELON, Laurent MASSARDY, Camélia ASSADI-RODRIGUEZ, Jimmy CLAEYS, Georges FOURMOND, Odile BIGOT, Jean-Philippe DEVIDAL, Christelle DERETZ, Pierre PRINI, Sara IRIBARREN, Marc TONDRIAUX, Sylvie BORIES, Bernard BAGNERIS, Marc SALVAN, Hélène ROUCH, Bérengère DOERLER, Patrick PRODHON, Patrice TOURNON, Bernard GARRAFOUILLET.

POUVOIRS :

Véronique MAUMY	donne pouvoir à	Marie-Thérèse MAURO
Franck KRITCHMAR	donne pouvoir à	Arnaud LAFON
Valérie PICAT	donne pouvoir à	Béatrix HEBRARD de VEYRINAS
Joël BETTIN	donne pouvoir à	Patrick PARIS
Béatrice ARMANDARY	donne pouvoir à	Marie-Laure CHAUVIN-SICOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène CHAUVELON

Délibération n°30 : Budget Primitif de la Ville - Exercice 2018

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le Budget Primitif de la Ville de Castanet-Tolosan pour l'exercice 2018 qui s'inscrit dans les objectifs fixés lors du Débat d'Orientations Budgétaires.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver par chapitre le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes selon le détail ci-joint :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	MONTANT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	2 864 580 €
012 Charges de personnel	7 500 000 €
014 Atténuations de produits	180 000 €
65 Autres charges de gestion courante	1 423 540 €
66 Charges financières	378 000 €

67 Charges exceptionnelles	18 000 €
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	12 000 €
023 Virement à la section d'investissement	822 165 €
042 Opérations d'ordre entre sections	747 800 €
TOTAL DEPENSES	13 946 085 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
013 Atténuations de charges	275 000 €
70 Produits des services	1 126 840 €
73 Impôts et taxes	9 061 200 €
74 Dotations et participations	2 555 805 €
75 Autres produits de gestion courante	866 740 €
77 Produits exceptionnels	40 500 €
042 Opérations d'ordre entre sections	20 000 €
TOTAL RECETTES	13 946 085 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
16 Emprunts et dettes assimilés	849 500 €
040 Opérations d'ordre entre section	20 000 €
OPERATIONS INDIVIDUALISEES	
108 Administration générale	309 100 €
109 Bâtiments communaux	263 800 €
110 Aménagement paysager	100 800 €
112 Education Jeunesse	561 000 €
113 Aménagement numérique	35 000 €
115 Sécurité publique	145 910 €
116 Sports loisirs associations	720 460 €
117 Voiries et accessibilité	955 060 €
121 Ecole de musique	1 800 000 €
128 Renouvellement urbain	3 135 500 €
TOTAL DEPENSES OPERATIONS	8 026 630 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 896 130 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
021 Virement de la section de fonctionnement	822 165 €
024 Produits des cessions	5 630 100 €
040 Opérations d'ordre entre section	747 800 €
10 Dotations, fonds divers, réserves	600 000 €
13 Subventions d'investissement	57 634 €
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 500 €
16 Emprunts	1 036 931 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 896 130 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par 24 voix pour et 9 voix contre (Marc TONDRIAUX, Sylvie BORIES, Bernard BAGNERIS, Hélène ROUCH, Bérengère DOERLER, Marc SALVAN, Patrick PRODHON, Patrice TOURNON, Bernard GARRAFOUILLET) :

- **APPROUVE** par chapitre le Budget Primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes selon le détail ci-joint.

Fait à Castanet-Tolosan, le 28 mars 2018

Le Maire,
Arnaud LAFON



Envoyé en préfecture le 30/03/2018

Reçu en préfecture le 30/03/2018

Affiché le



ID : 031-213101132-20180327-VD2018030-DE